

## **1. Evolution épidémiologique**

Au 24 juin à 9 heures du matin, 8 542 186 tests ont été effectués, dont 232 086 le 23 juin. 306 862 se sont révélées positives.

Au 23 juin à 17 heures, 43 081 des personnes qui ont été testées positives pour le coronavirus sont décédées.

**Le gouvernement a confirmé la réouverture d'une partie du secteur de l'hospitalité à partir du 4 juillet.** Ainsi sont autorisés à rouvrir les hôtels, chambres d'hôtes, maisons de vacances, campings, parcs de caravanes, pensions de famille, lieux de culte, bibliothèques, cantines de travail, bars, pubs, cinémas, musées et galeries, terrains de jeux extérieurs, fêtes foraines, parcs à thèmes, salles de jeux. Les pubs et les restaurants seront autorisés à ouvrir à la fois à l'intérieur et à l'extérieur s'ils appliquent des consignes de sécurité, notamment en ce qui concerne le service à table uniquement. Les boîtes de nuit, les spas, les aires de jeux intérieures, les bowling, les parcs aquatiques, les gymnases intérieurs, les bars à ongles et les piscines ne pourront pas rouvrir à ce stade.

Enfin, la règle controversée des 2 mètres de distanciation sociale a été abaissée à 1 mètre « plus », quand le respect des deux mètres n'est pas possible et sous réserve de mise en place de mesures barrières.

## **2. Mesures nouvelles de soutien économique**

**La FCA propose des mesures supplémentaires pour soutenir financièrement les particuliers** – Après avoir rallongé le moratoire sur les prêts à l'habitat, la FCA a proposé au secteur bancaire d'étendre de trois mois les mesures de soutien visant les utilisateurs de cartes de crédit et les souscripteurs de prêts personnels. Selon ses propositions, les particuliers auraient désormais jusqu'au 31 octobre 2020 pour demander la mise en œuvre d'un moratoire sur ces produits. Ceux bénéficiant déjà d'un moratoire devront prendre contact avec leur banque à la fin de la période initialement prévue. Il leur sera recommandé de recommencer le paiement des remboursements à taux plein s'ils sont en capacité de le faire. Pour les particuliers en difficulté, les entreprises pourront rallonger le moratoire, ou proposer d'abaisser le montant des remboursements, pour trois mois supplémentaires. La FCA propose également d'étendre de trois mois la non-facturation de frais de découvert jusqu'à 500 £ pour tout client avec un découvert autorisé. La FCA devrait prochainement faire d'autres propositions sur les types de crédit plus complexes (prêt automobile, crédit à court-terme, « rent-to-own », « buy-now-pay-later »).

**Le gouvernement annonce un plan de soutien spécifique aux exportations de produits alimentaires et de boissons.** Ce programme, porté par les ministères en charge de l'agriculture (DEFRA) et du commerce international (DIT), vise à aider l'industrie agroalimentaire britannique à « rebondir » suite à l'impact de la crise COVID sur les exportations pour retrouver et accroître ses parts de marché à l'international. Le programme prévoit un calendrier d'événements visant à la fois à former les opérateurs (webinar) mais également à organiser des rencontres virtuelles d'acheteurs. Est également lancé un projet pilote d'accélération du commerce électronique pour les PME afin d'accroître le niveau de soutien au commerce électronique international pour les PME de l'industrie alimentaire et des boissons. Le plan prévoit par ailleurs la création d'un poste de conseiller agricole basé à Dubaï qui opérera sur l'ensemble des pays du Golfe et une réflexion sur les outils financiers de soutien aux exportations.

**Le gouvernement envisagerait des mesures de soutien pour le secteur des arts du spectacle.** Bien que le gouvernement ait confirmé la réouverture de la majeure partie du secteur de l'hospitalité et des loisirs au 4 juillet, les lieux de spectacle tels que les théâtres et les salles de concert resteront fermés. L'industrie du spectacle contribuerait à hauteur de 11 Md£ à l'économie britannique selon une étude du CEBR datant de 2019, et supporterait 364 000 emplois. Sans aide du gouvernement, la perte d'emploi au sein du secteur pourrait continuer à augmenter significativement, les théâtres estimant qu'ils ne pourront pas reprendre leurs performances avant 2021.

### **3. Impact économique et financier**

**Près de 41 Md£ ont déjà été engagés dans le cadre des quatre programmes de prêts mis en place par le gouvernement** - Les banques ont, à ce jour, prêté 10,5 Md£ à 50 482 entreprises dans le cadre du programme de prêts pour interruption d'activité (CBILS) et 2,1 Md£ dans le cadre du programme de prêts pour pertes d'exploitation qui s'adresse aux grandes entreprises (LCBILS). Les prêts les plus importants concernent les TPE qui ont obtenu plus de 28 Md£ dans le cadre des Bounce Back loans pour lesquels les demandes continuent d'augmenter fortement malgré l'assouplissement des restrictions. 2 Md de Bounce Back loans ont été délivrés sur la seule semaine dernière, le nombre total d'entreprises ayant utilisé ce programme s'élevant à plus de 921 000. Les Bounce Back loans qui permettent d'obtenir jusqu'à 50 000 £ avec une garantie à 100 % du gouvernement pourraient cependant ne pas être remboursés pour près de la moitié d'entre eux selon la BoE. Par ailleurs, certaines banques relèvent déjà des cas de fraudes, notamment relatifs à l'achat de biens immobiliers ou de voitures via ce prêt. Quant aux start-ups, le Future Fund est proche de son objectif initial de 250 M£ avec 236 M£ déjà accordés au cours de son premier mois d'application à 252 entreprises. Mais avec 623 demandes enregistrées, le programme pourrait être augmenté. Selon la British Business Bank qui administre le programme, les fonds du Future Fund ont, pour moitié, été prêtés à des entreprises ayant leur siège à Londres, ce qui montre le nombre de groupes technologiques regroupés dans et autour de la capitale.

**L'emprunt net du secteur public a augmenté à 55,2 Md£ en mai, contre 48,5 Md£ en avril** - Les besoins de liquidité du gouvernement, la mesure préférée de l'ONS basée sur les dépenses et recettes actuelles plutôt que sur des estimations, a par contre légèrement diminué, s'établissant à 62,7 Md£ contre 63,3 Md£ en avril. Ils reflètent une baisse de 44,5 % des recettes fiscales et une hausse de 45,6 % des décaissements en glissement annuel. Les besoins de liquidité des deux premiers mois de l'année fiscale 2020-21 (avril et mai) ont été plus importants que ceux des 10 dernières années fiscales, portant la dette nette britannique à 100,9 % du PIB en mai, au-dessus des 100 % pour la première fois depuis les années 1960. Ils devraient se réduire durant les prochains mois, alors que les subventions aux PME ont été versées et que les contributions du gouvernement au chômage partiel vont diminuer progressivement jusqu'à fin octobre.

### **4. Analyse sectorielle / entreprises**

**1 emploi sur 6 pourrait être supprimé au sein de l'industrie automobile britannique** – Après 6000 licenciements en juin, la fédération professionnelle de l'industrie automobile britannique, la SMMT, appelle à un plan de relance spécifique pour le secteur. Selon la SMMT, 1 emploi sur 6, soit 24 000 emplois, serait en péril en raison de la faible demande des consommateurs et des difficultés de trésorerie des entreprises. A l'heure actuelle, un tiers de la main d'œuvre de l'industrie automobile demeure en chômage partiel. Le COVID-19 devrait réduire d'un tiers les volumes annuels de production de véhicules légers, qui devraient atteindre 920 000 unités en 2020. Estimant que la réponse au Covid-19 a « consommé toutes les ressources » des industriels, la SMMT lance un avertissement en indiquant que le secteur automobile n'est pas en capacité de se préparer à un nouveau choc économique généré par l'instauration de droits de douane et quotas.

**EasyJet chercherait à lever 450 M£ grâce à un placement de ses actions.** De l'ordre de 15 % de son capital social, la décision de placement a été révélée en même temps que les résultats de la compagnie aérienne. Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars, le nombre de ses passagers aurait chuté de 7,4 % et la compagnie aurait enregistré une perte de 353 M£. En mai, EasyJet avait annoncé le licenciement de 30 % de sa main d'œuvre, soit 4 500 emplois. La décision de placement de ses actions permettrait d'améliorer la liquidité de l'entreprise, ses conditions de crédit et son bilan comptable. EasyJet avait déjà réussi à lever 1,7 Md£, en partie grâce aux dispositifs de soutien du gouvernement, portant sa liquidité à 2,4 Md£ au 22 juin.

\*\*\*